

# Louis-Dreyfus arme un navire pour l'éolien marin

Longtemps spécialiste du transport de vrac sec, l'armateur français a inauguré hier à Saint-Nazaire, un nouveau type de navire. Un retournement stratégique.

« Nous sommes convaincus depuis longtemps qu'il y a un marché pour les navires à forte valeur ajoutée. En particulier dans les énergies marines renouvelables (EMR). » Édouard Louis-Dreyfus, président de Louis-Dreyfus Armateurs (LDA) a inauguré hier à Saint-Nazaire le *Wind of hope*, second navire majeur de la compagnie destiné à la maintenance des parcs éoliens marins.

Le puissant armateur français a mis fin ou presque à ses investissements dans les navires Capsize destinés aux transports de vrac sec. « Un virage stratégique lancé il y a vingt-cinq ans, » rappelle le patron de cette entreprise familiale. Cap désormais sur le renouvelable.

Le navire hybride (diesel électrique), présenté au côté de la ministre déléguée à l'Industrie Agnès Pannier-Runacher, est un concentré de technologie, destiné à assurer en continu la maintenance des parcs éoliens marins, quelles que soient les conditions de mer. Construit en Turquie par le chantier Cemre, il a coûté presque 45 millions d'euros à LDA. « Construire en France aurait coûté 30 % de plus », regrette Édouard Louis-Dreyfus.

## Pour le plus grand champ éolien au monde

Le *Wind of hope* se positionnera à 90 km au sud-est de l'Angleterre sur le parc de Hornsea Two à partir du 1<sup>er</sup> août. « C'est le plus grand champ éolien en construction au monde, précise Édouard Louis-Dreyfus. 165 turbines et une puissance capable de fournir de l'électricité à 1,3 million de foyers. »

Avec des connexions satellite et des serveurs de pilotage puissants, le *Wind of hope* sait rester stable au pied des éoliennes malgré un vent fort, de la houle et des courants. « La passerelle télescopique de 27 m reste droite et permet aux techniciens de rejoindre l'éolienne en tou-



Navire de maintenance des parcs éoliens marins, le « Wind of hope » a été inauguré hier en présence d'Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée à l'Industrie et Édouard Louis-Dreyfus, président de LDA.

PHOTO : FRANCK DUBRAY, OUEST FRANCE

te sécurité, » complète Kamit Beffa, directeur général adjoint. Même technologie de pointe pour la grue qui décharge le matériel. Une plate-forme hélico reste aussi disponible si besoin.

Un tel navire multifonction (*Service operation vessels*) peut embarquer 2 200 tonnes de pièces de rechange et approvisionner vingt éoliennes par jour. C'est aussi un lieu de vie confortable pour vingt-cinq membres d'équipage et une soixantaine de techniciens.

Les premiers restent deux mois à bord, les seconds, quatorze jours. On y trouve donc des cabines modernes, des lounges, des connexions wifi et de la vidéo. Le *Wind of hope* a un jumeau, le *Wind of change* mis en service au large de l'Allemagne en 2019.

Louis-Dreyfus armateurs a engagé d'autres investissements stratégiques dans la filière EMR. Pour le parc éolien de Saint-Nazaire qui entrera en service mi-2022, il a commandé trois navires de transferts d'équipage et de maintenance. Ces unités plus petites peuvent suffire quand les champs éoliens sont plus proches des côtes. Le chantier retenu est Océa,

aux Sables-d'Olonne.

LDA dispose par ailleurs de trente-deux unités de pose de câbles au fond des mers par le biais de LD Travocean. Cette filiale sera notamment chargée de poser les câbles entre les quatre-vingts éoliennes du parc en construction de Saint-Nazaire.

Thierry HAMEAU.

## Climat : « Il faut ralentir la vitesse des navires »

« Il faut que le maritime devienne favorable à l'environnement, a martelé Philippe Louis-Dreyfus, PDG de LDA, à Saint-Nazaire hier. Certaines critiques sont injustes, d'autres sont justifiées. Le gaz est une solution qui continue à émettre du CO<sub>2</sub>. L'hydrogène est la meilleure réponse mais

sa mise en œuvre prendra du temps. »

Le patron du premier armateur français (150 navires et actifs maritimes) plaide donc « pour une baisse mondiale de la vitesse des navires. Une solution simple, facile et immédiatement applicable. »